



DROIT DES SOCIÉTÉS

Pactes d'actionnaires

Cerner les enjeux pour en assurer une rédaction plus efficace

Objectif

Le pacte d'actionnaire, encore appelé pacte d'associé ou même pacte de titulaires de valeurs mobilières est un outil indispensable depuis quelques décennies, au côté des statuts, pour l'organisation juridique d'une société. En dépit de son nom, il s'agit d'un contrat que certains aiment à appeler le pacte extrastatutaire et qui va régir les relations entre une partie des actionnaires/associés ou même la totalité. Cette rapide approche permet de mettre immédiatement en lumière les complexités tenant à ses rapports avec le pacte tout en laissant déjà poindre l'intérêt de cet outil qui permet d'organiser les rapports de manière peut-être plus fine que les statuts ne l'autorisent. L'objectif de cette formation est alors de maîtriser l'outil en abordant ses rapports avec les statuts et ce qu'il permet d'aménager, à l'aune notamment de la jurisprudence la plus récente en la matière.

Thèmes abordés

Les avantages et intérêt d'un pacte d'actionnaires/associés ; L'articulation entre le pacte statutaire et le pacte d'actionnaire ; l'articulation entre les différents pactes d'actionnaires pouvant régir les rapports ; connaître les principales clauses communes à tous les pactes d'actionnaires/associés ; connaître les principales clauses relatives au capital ; connaître les principales clauses relatives à la situation entre actionnaires/associés ; connaître les principales clauses relatives aux organes de direction de la société ; appréhender les mécanismes en cas d'inexécution des pactes d'actionnaires/associés ; maîtriser les enjeux de la jurisprudence récente sur différents outils.

Programme détaillé

Partie 1 : Connaître la pluralité des outils possibles, pacte d'actionnaires/associés, sous-pacte d'actionnaires/associés, règlement intérieur

- Appréhender la conciliation nécessaire entre le pacte statutaire et le pacte d'actionnaires/associés ainsi qu'avec les autres outils
- Éclairage prétorien sur ces questions

Partie 2 : Présentation des clauses communes à tous les pactes

- Faire le point sur la clause d'interprétation, la clause d'adhésion forcée au pacte d'actionnaires/associés, les clauses de la phase précontentieuse, etc.

Partie 3 : Connaître les principales clauses relatives au capital et à l'augmentation de capital

Partie 4 : Connaître les principales clauses relatives à la situation des associés

Partie 5 : Connaître les clauses principales sur les organes dirigeantes de la société

Partie 6 : Régler les inexécutions du pacte d'actionnaire/associé



Formation animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 430 €



Période

Du 12 décembre 2025
au 31 décembre 2026



Durée

6 heures de formation



Public

Avocats, Juristes



Niveau 2

Intermédiaire :
approfondissement
des connaissances et
des pratiques



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES SOCIÉTÉS

Pactes d'actionnaires

Cerner les enjeux pour en assurer une rédaction plus efficace

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 12 décembre 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 430 €



Période
Du 12 décembre 2025
au 31 décembre 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement
des connaissances et
des pratiques



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES SOCIÉTÉS

Pactes d'actionnaires

Cerner les enjeux pour en assurer
une rédaction plus efficace

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **430€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

